

Ecrit par le 23 juillet 2024

La ville de Cavailon recherche des exposants pour un marché nocturne



À l'occasion de l'événement Melon en Fête, qui aura lieu à Cavailon le vendredi 1er et samedi 2 juillet prochains, la ville lance un appel à candidature pour les exposants. Le samedi 2 juillet de 19h à 23h, le cours Bournissac accueillera un marché nocturne pour mettre en avant le fruit phare de la ville, mais pas seulement. Tous les produits du terroir seront mis en lumière pour l'occasion.

Un exposant aura le droit à une place de parking, c'est-à-dire un stand d'environ 5 mètres de long, et ce, pour 12€. L'installation des stands se fera de 17h30 à 19h et leur démontage à la fin du marché à 23h. L'exposant pourra garer son véhicule sur son emplacement. L'éclairage et les tables ne seront pas fournis mais l'électricité sera accessible. Pour vous inscrire, il suffit d'envoyer un mail de candidature à evenementiel@ville-cavaillon.fr

Ecrit par le 23 juillet 2024

V.A.

CPME84 Appel à candidature Tribunal de commerce

Dans le cadre de la préparation annuelle de l'élection de juges au Tribunal de Commerce d'Avignon, la [CPME 84](#) (Confédération des petites et moyennes entreprises de Vaucluse) lance un appel à candidature afin d'intégrer cette fonction.

Pour rappel, le Tribunal de Commerce est la juridiction spécialisée du premier degré, composée de juges élus par les dirigeants d'entreprise. Elle tranche les conflits entre commerçants ainsi que les litiges relatifs aux actes de commerce et statue en matière de défaillance des entreprises.

Juge durant 2 ans

Les juges des Tribunaux de Commerce sont élus pour une durée de 2 ans avec la possibilité de 3 renouvellements de 4 ans.

Pour être éligible

les candidats devront remplir les conditions prévues par les articles L723-4 ; L723-5 ; L723-6; L723-7 et L723-8 du code de commerce, soit entre autres :

Etre âgés entre 30 ans et 75 ans ; Justifier soit d'une immatriculation pendant cinq années au moins au registre du commerce et des sociétés ou au répertoire des métiers, soit de l'exercice, pendant une durée totale cumulée de cinq ans ; Etre inscrits sur les listes électorales des chambres de commerce et d'industrie et des chambres de métiers et de l'artisanat dressées dans le ressort du tribunal de commerce ou dans le ressort des tribunaux de commerce limitrophes ; Ne pas exercer la fonction de conseiller prud'hommes.

Enjeux majeurs

Face aux enjeux majeurs de cette fonction essentielle pour l'équilibre de l'économie locale, les candidats devront impérativement être dotés : D'une disponibilité suffisante (1 journée par semaine en moyenne est à prévoir) ; D'une bonne expérience de la gestion d'entreprise ; D'un sens de l'engagement, de l'intégrité, de l'humilité et de l'exigence ; D'une forte capacité de rédaction et de synthèse ; D'une aisance avec l'outil informatique. Le candidat H/F devra s'engager en vue d'accomplir cette mission dans la durée ainsi qu'à suivre les formations proposées, nécessaires et obligatoires.

Pré-candidater ?



Ecrit par le 23 juillet 2024

Vous êtes invités à vous faire connaître sur contact@cpme84.org CPME84, 4-6, avenue de ma Reine Jeanne à Avignon.

MH